

avoir même la pensée de gagner un rivage quelconque.

Il était donc à peu près certain qu'André Pedneau était sur les eaux du fleuve, à la merci des courants, et du vent qui, d'un moment à l'autre, pouvait s'élever et l'engloutir dans les flots. Cette conjecture se changea en évidence lorsque les hommes, qui allaient au bas de l'île prendre des chaloupes pour aller à son secours, apprirent d'une femme que vers mi-baissant, elle avait aperçu *dans le large* un objet qui ressemblait à un canot que le courant entraînait vers le bas du fleuve.

Mais Dieu avait réglé qu'on ne sauverait pas André Pedneau. Pendant toutes les recherches qu'on avait faites pour le trouver sur l'île, l'après-midi s'était écoulée et la nuit approchait. Par un surcroît de malheur, la marée était basse et les chaloupes dont on voulait se servir étaient loin des eaux du fleuve échouées sur le sable. Il fallait beaucoup de temps pour les descendre, et quand elles furent à flot, la nuit était faite et la marée remontait. Comme on parlait de l'île, s'éleva un fort vent d'est qui empêcha d'aller au secours de l'infortuné jeune homme, que, d'ailleurs, il eût été plus que difficile d'apercevoir dans l'obscurité de la nuit.

André Pedneau fut donc abandonné à son malheureux sort. Il est à croire que, par un terrible jugement de Dieu, celui qui, le matin même, avait levé sa tête contre l'autorité de ceux devant lesquels il devait la courber, fut condamné à avoir un sépulcre dans le fond des eaux.

On pense bien que les parents d'André Pedneau parcoururent et le nord et le sud du fleuve pour avoir quelque nouvelle de leur pauvre enfant. Mais toutes leurs recherches demeurèrent sans aucun résultat. Il n'avait été vu nulle part, ni lui ni son canot. Sa famille vécut dans les larmes ; et le souvenir de la perte de cet enfant, arrivée d'une manière aussi lamentable, est resté gravé dans leurs cœurs sans jamais s'effacer. Les jeunes gens de l'île-aux-Coudres et tous les enfants, à quelque paroisse qu'ils appartiennent, doivent profiter de ce terrible exemple pour ne jamais oublier que Dieu n'attend pas toujours dans l'autre vie pour punir les révoltes

scandaleuses contre les pasteurs ou contre les pères et les mères.

Quant à André Pedneau, condamnons la faute qu'il a commise et le scandale qu'il a donné, mais gardons-nous de le condamner lui-même. Il arrive assez souvent que la justice de Dieu punit en ce monde pour épargner dans l'autre. Au reste, savons-nous ce qui s'est passé dans son cœur, lorsque seul, isolé, abandonné de tous, le pauvre enfant a vu la tempête s'élever et les vagues entrer dans son petit canot ? N'est-il pas à croire que Dieu lui aura ouvert les yeux sur sa faute, et que, semblable à plusieurs de ceux qui ont été engloutis dans les eaux du déluge, il aura trouvé miséricorde, par son repentir, auprès de Celui qui, lorsqu'il est en colère, sait se souvenir de sa miséricorde.

### XIII

#### ÉLOI DUFOUR \*

Les habitants de l'île-aux-Coudres avaient vu passer treize années sans avoir à déplorer d'autres morts dans les eaux du fleuve. La plaie ouverte dans tous les cœurs par la fatale disparition d'André Pedneau commençait à se cicatiser, lorsqu'un autre malheur vint rouvrir cette plaie et plonger de nouveau l'île-aux-Coudres dans le deuil, les larmes et la désolation.

On ne comprendrait guère le motif de cette douleur de toute l'île-aux-Coudres à la nouvelle d'un malheur qui engloutit un de ses enfants dans les eaux, si on ne faisait attention que ceux qui habitent cette petite île se connaissent comme les enfants de la même famille, s'aiment, sont presque tous liés par des liens de parenté et s'intéressent vivement les uns aux autres. La population de l'île-aux-Coudres est, sous ces rapports, une population à part et singulièrement affectionnée à tout ce qui la regarde. Cet attachement qui les lie les uns aux autres fait que, si quelqu'un de l'île est en voyage sur l'eau, où tant de malheurs sont arrivés sur-

\* Eloi Dufour était né le 24 du mois de décembre, en l'année 1797. Au 17 de septembre 1821, il n'avait pas encore accompli sa 24<sup>e</sup> année.